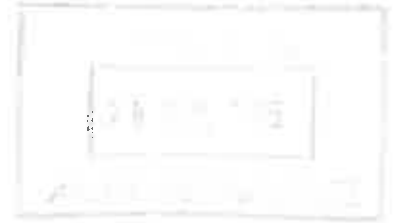




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE  
DÉFENSE DE RENNES

DIVISION SOUTIEN  
EXPERTISE

BUREAU STATIONNEMENT  
INFRASTRUCTURE

Rennes, le

**18 SEP. 2015**

N° 503949

/EMZD RNS/DIV.SE/BSI/URB

Le colonel Christophe MOORES  
chef d'état-major  
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée  
Service urbanisme et aménagement  
Unité planification urbaine  
19 rue Montesquieu – BP 60827  
85021 LA ROCHE SUR YON Cedex

OBJET : BARBATRE, L'EPINE, LA GUERINIÈRE et NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE  
(85) – Elaboration des plans locaux d'urbanisme.

RÉFÉRENCE : votre lettre du 20 août 2015.

Par correspondance de référence, vous informez l'état-major de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme des communes de Barbâtre, La Guérinière, l'Épine et Noirmoutier-en-l'Île.

Les services de la Défense portent à votre connaissance que l'emprise militaire dénommée « centre de l'Herbaudière » est implantée sur la commune de Noirmoutier-en-l'Île.

Par ailleurs, deux des quatre communes sont grevées des servitudes d'utilité publique suivantes :

- Barbâtre : PT2 440 184 05 – faisceau hertzien allant du site « sémaphore et PPE » de Chemoulin au relais hertzien de Saint-Jean-de-Monts, créé par décret du 17 avril 2013 ;

- Noirmoutier-en-l'Île :

- ◀ PT2 850 113 02 – faisceau hertzien allant du relais hertzien de Noirmoutier au sémaphore de Saint-Sauveur, créé par décret du 16 juillet 1986 ;
- ◀ PT1 850 163 01 – servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques du relais hertzien de l'Herbaudière, créée par décret du 16 décembre 1985 ;
- ◀ PT2 850 163 01 – servitudes de protection contre les obstacles du relais hertzien de l'Herbaudière, créée par décret du 16 juillet 1986.

DDTM  
Subdivision de Challans

20 SEP. 2015

ARRIVÉE

*R. Durand Challans*  
*Sec PU*  
*copie faite le 25/09/15*

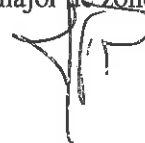


Quartier Marguerite - BP 20 - 35998 RENNES CEDEX 9 - Pnia : 821 351 26 94 - Tél : 02 23 35 26 94

Courriel : [carole.gervreau@intradef.gouv.fr](mailto:carole.gervreau@intradef.gouv.fr)

En conséquence, la Défense souhaite être consultée sur les projets arrêtés des documents d'urbanisme de ces deux communes.

Par ordre, l'ASC 1C Jean-François BODIN  
chef du bureau stationnement infrastructure  
de l'état-major de zone de Défense de Rennes



COPIE :

- ESID RENNES
- COMBdD RNS

